

2016-09



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann
Nombre de conseillers élus 15
Conseillers en fonction 15
Conseillers Présents 10

**PROCÈS-VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE SOPPE-LE-BAS**

**Séance ordinaire**  
**du 13 mai 2016 à 19 heures 30**  
**sous la présidence de M. Richard MAZAJCZYK,**  
**Maire**

**Sont présents :** ABIDI Farid, DRAXEL Laurent, DROUET Angélique, GUTTIG Stéphanie, LILLER Laurent, MAZAJCZYK Richard, MOREAUX Muriel, SCHWEITZER Carlo, WEISS Jean-Julien et WEISS Nicolas.

**Absents excusés :**

**Ont donné procuration :** BINDLER Miriam à SCHWEITZER Carlo, DICK Rosalie à MOREAUX Muriel, JEANDON Christelle à GUTTIG Stéphanie, SPRINGINSFELD Thomas à ABIDI Farid, TRIANTAFYLLIDIS Pascal à MAZAJCZYK Richard.

**Secrétaire de séance :** DRAXEL Laurent.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du PV de la séance du 22 mars 2016
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Lotissement les Châtaigniers
4. Offre de prêts pour les projets de constructions
5. Vente de terrains – délaissés de la rue Principale
6. Personnel communal : contrats M. LEHR Francis et Mme PANTZIGA Dominique
7. Programme de travaux patrimoniaux en forêt pour 2016
8. Demandes de subventions
9. Divers

**Point 1**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2016**

Le procès-verbal des délibérations de la séance du 22 mars 2016 expédié à tous les membres, est commenté par Mr le Maire. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

**Point 2**

**Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur DRAXEL Laurent a été désigné secrétaire de séance.

**Point 3**  
**Lotissement les Châtaigniers**

**a. Compte Administratif 2015 « Lotissement Les Châtaigniers »**

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Carlo SCHWEITZER, 1<sup>er</sup> Adjoint, délibère en l'absence de M. le Maire. Après avoir pris connaissance de toutes les dépenses et toutes les recettes effectuées au cours de l'année 2015, le conseil municipal, à l'unanimité :

- considère que M. Richard MAZAJCZYK, maire, a normalement administré les finances de la commune pendant l'année 2014,
- fixe les résultats des différentes sections budgétaires du Lotissement les Chataigniers comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	268 440.18 €	268 440.13 €	0.05 €
	Section d'investissement	268440.13 €	268440.13 €	0.00 €

REPORT DE L'EXERCICE 2014	002 Report de fonctionnement	- €	- €	
	001 Report d'investissement	- €	- €	

TOTAL (réalisations + reports) 389 144.09 E 993 920.64 E 604 776.55 E

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016	Section de fonctionnement	- €	- €	
	Section d'investissement	€	€	
	TOTAL	- €	- €	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	268 440.18 €	268 440.13 €	- 0.05 €
	Section d'investissement	268 440.13 €	268 440.13 €	0.00 €
	TOTAL CUMULE	536 880.31 €	536 880.26 €	- 0.05 €

Déficit :	0.05 €
-----------	--------

- approuve à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.
- Décide de clore le budget annexe lotissement et de reprendre les résultats au budget principal de la commune de Soppe-le-Bas. La différence de 5 centimes provenant des arrondis de TVA sera régularisée par le comptable à l'aide d'une opération d'ordre non budgétaire.

**b. Compte de Gestion 2015 « Lotissement Les Châtaigniers »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion du Lotissement les Châtaigniers, présenté par Monsieur BRAILLON Eric, inspecteur divisionnaire des finances publiques de Masevaux, se soldant par :

- Un déficit de fonctionnement de 0.05 €.

**Point 4**  
**Offres de prêts pour les projets de constructions publics**

Le Maire expose à l'assemblée : afin de financer le projet de construction de la nouvelle école élémentaire, il convient de contracter un nouvel emprunt.

Le Maire présente le tableau comparatif des offres des banques : Crédit Agricole - Crédit Mutuel -Caisse d'Epargne et Caisse des Dépôts et Consignations.

Après examen des offres présentées, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour la construction de la nouvelle école élémentaire, aux conditions suivantes :
  - ✓ montant : 500 000 €
  - ✓ durée en mois : 240 mois
  - ✓ taux : fixe de 1.59 %
  - ✓ remboursement : trimestriel
  - ✓ montant échéance fixe : 7 308.64 €
  - ✓ total intérêts : 84 691.20 €
  - ✓ montant des frais ou commissions : 500 €
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de cet emprunt et à procéder au déblocage des fonds.

#### **Point 5**

#### **Vente de terrains – délaissés rue Principale**

Par délibération du 14 septembre 2012, le Conseil Municipal avait décidé de céder les terrains situés entre les limites de propriétés et l'emprise réelle de la voie publique suite aux travaux réalisés dans la Rue Principale. Le prix fixé était de 100 € l'are, les frais d'arpentage restant à la charge des acheteurs.

L'enquête publique n'est pas nécessaire car la vente des terrains concernés ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la rue.

6 personnes sur les 8 concernées ont accepté d'acheter les parcelles situées devant leurs propriétés et de payer les frais d'arpentage correspondants. 2 parcelles resteront pour le moment propriété de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide du déclassement du domaine public de l'ensemble des parcelles concernées et de leur intégration au domaine privé de la commune en vue de leur aliénation
- Décide de la vente de ces parcelles au prix de 100 € de l'are aux riverains suivants : Epoux LOIR – Epoux SITTER – MACZKA Francis – FEDER Bruno / MEINRAD Laurence – Epoux GOLDSCHMIDT – Epoux DEYBER
- Autorise le Maire à rédiger les actes en la forme administrative correspondant à ces ventes.

#### **Point 6**

#### **Personnel communal : contrats de M. LEHR Francis et Mme PANTZIGA Dominique**

M. Francis LEHR et Mme PANTZIGA Dominique bénéficient d'un Contrat à Durée Déterminée renouvelable en application de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984.

Tout contrat conclu ou renouvelé pour pourvoir un emploi permanent en application de l'article 3-3 avec un agent qui justifie d'une durée de services effectifs de 6 ans au moins est conclu pour une durée indéterminée. M. Francis LEHR remplit la condition d'ancienneté et peut ainsi bénéficier d'un CDI.

Pour Dominique PANTZIGA il manque encore un an d'ancienneté. Dans l'attente il est proposé de lui renouveler son CDD pour une durée de un an.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Maire à conclure un CDI avec M. Francis LEHR à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 en qualité de technicien territorial à raison de 15 heures par semaine, en application de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012
- Autorise le Maire à renouveler le CDD de Mme Dominique PANTZIGA pour une durée de un an à compter du 1<sup>er</sup> août 2016 en qualité d'adjoint technique territorial 2<sup>e</sup> classe à raison de 2 heures par semaine, en application de l'article 3-3 alinéa 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

### Point 7 Programme de travaux patrimoniaux en forêt pour 2016

- Le Maire présente à l'assemblée le programme des travaux prévus en forêt pour l'année 2016 :
- Création de périmètre en parcelles 3 et 12 pour signalisation de la limite avec l'emprise TGV (Réseaux Ferrés de France) = 340 € HT
  - Cloisonnement d'exploitation (maintenance) en parcelles 6a, 7 et 8 : 570 € HT
  - Travaux sylvicoles : Cloisonnement parcelles 3 et 4 — Dégagement manuel en parcelle 6 A (cassage pour favoriser les petits chênes) = 1390 € HT
  - Travaux divers : protections individuelles contre le gibier en parcelle 1 – travaux préalables à la régénération en parcelle 6 a = 1240 € HT
  - Travaux d'infrastructure : création de 50 ml de route empierrée et agrandissement passage busé = 3400 € HT
  - Travaux divers : matérialisation des lots de bois de chauffage = 220 € HT

Ce programme de travaux s'élève au total à 5770 € HT.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le programme présenté par l'ONF pour l'année 2016 hormis les travaux suivants :
  - Création de 50 ml de route empierrée et agrandissement passage busé
  - Cloisonnement d'exploitation (maintenance) en parcelles 6a, 7 et 8
- Autorise le conseiller municipal délégué à signer le programme et à approuver sa réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal
- Vote et ouvre les crédits nécessaires soit 1800 € HT au compte 61524 du BP 2016.

### Point 8 Subventions aux associations pour 2016

Le Maire donne lecture de la liste des nouvelles demandes de subventions reçues en mairie : ARAHM (Association Régionale d'Aide aux Handicapés Moteurs) – AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaque) – CARITAS Alsace – AFM Téléthon – Société de Mandolines de Soppe-Mortzwiller.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité l'attribution des subventions suivantes :

- CARITAS Alsace : 100 €
- ARAHM : 100 €

### Point 9 Divers

- **Souscription** : la fabrique de l'église de Soppe-le-Bas a l'intention de lancer une souscription pour la réfection de la toiture et des vitraux ainsi que la rénovation du clocher. La Commune soutient cette démarche. Il est prévu d'organiser un évènement en septembre-octobre pour avoir davantage d'impact.
- **Permis de construire pour la remise pour accessoires de sport** : pour information.
- **Information** : M. CONSTANZER est décédé. Etant donné qu'il n'avait plus de famille proche et était sous tutelle, c'est l'UDAF qui a organisé les funérailles. La tombe n°26 a été déplacée pour être mise dans l'alignement. Lors de la réunion du conseil de fabrique, il a été convenu avec le Curé de célébrer une messe pour M. CONSTANZER le 19 juin à 9 h.
- **Marchés construction de la mairie et construction de l'école** :  
Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée de la procédure de marché à procédure adaptée pour l'école et la mairie. L'ouverture des plis a eu lieu. Il reste à étudier tous les éléments techniques des différents lots avant de proposer l'attribution des lots au sein de la commission ad hoc.

- **Parrainage élections du Président de la République** : le Maire informe le conseil qu'il parrainera la candidature du représentant de « Debout la France », M. Nicolas DUPONT-AIGNAN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15 mn.

2016-11

**Tableau des signatures  
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de 13 mai 2016**

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 22 mars 2016
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Lotissement les Châtaigniers
4. Offre de prêts pour les projets de constructions
5. Vente de terrains – délaissés de la rue Principale
6. Personnel communal : contrats M. LEHR Francis et Mme PANTZIGA Dominique
7. Programme de travaux patrimoniaux en forêt pour 2016
8. Demandes de subventions
9. Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
MAZAJCZYK Richard	Maire		
SCHWEITZER Carlo	1 <sup>er</sup> Adjoint		
DROUET Angélique	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
ABIDI Farid	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
GUTTIG Stéphanie	Conseillère municipale		
WEISS Nicolas	Conseiller municipal		
SPRINGINSFELD Thomas	Conseiller municipal	Procuration à ABIDI Farid	
TRANTAFYLLIDIS Pascal	Conseiller municipal	Procuration à MAZAJCZYK Richard	
MOREAUX Muriel	Conseillère municipale		
JEANDON Christelle	Conseillère municipale	Procuration à GUTTIG Stéphanie	
DRAXEL Laurent	Conseiller municipal		
LILLER Laurent	Conseiller municipal		
DICK Rosalie	Conseillère municipale	Procuration à MOREAUX Muriel	
WEISS Jean-Julien	Conseiller municipal		

BINDLER Miriam	Conseillère municipale	Procuration à SCHWEITZER Carlo	
----------------	------------------------	-----------------------------------	--